

L'actualité mensuelle DSDEN.70

n°47 – 22 novembre 2012



5, place Beauchamp
BP 419 – 70013 VESOUL CEDEX
Téléphone : 03 84 78 63 00
Télécopie : 03 84 78 63 63

Directeur de la publication :
Éric Fardet,
directeur académique
des services départementaux
de l'éducation nationale.
ISSN 1955-0790



SOMMAIRE

Santé, hygiène et sécurité : p. 1

- Mise à jour du site : des ressources pour les chefs d'établissements et directeurs d'école,
- Concours « Quand la terre gronde »

Personnels : p. 2

- Mouvement interdépartemental des enseignants du 1^{er} degré / Année 2013-2014.
- Recrutement des directeurs d'école à 2 classes et plus pour la rentrée 2013.
- Échanges et actions de formation à l'étranger - année 2013-2014.
- Certification complémentaire pour les enseignants du 1^{er} et du 2nd degré.

Éducation au développement durable : p. 3

- Demander le label académique E3D,
- La liaison école-collège en EDD,
- 3^{ème} édition des assises régionales de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) en Franche-Comté,
- Jardins format A4 2012-2013.

Actions et ressources éducatives: p. 4

- **SIGNALÉ** : orientation vers les enseignements adaptés,
- 24^{ème} Semaine de la presse et des médias dans l'École.
- Conférence à l'IUFM de Vesoul par Gérard Valat, psychologue : la liaison entre les apprentissages et les compétences sociales.
- Le service éducatif des archives départementales de la Haute-Saône.
- Actions et ateliers danse hors temps scolaire.

Santé, hygiène et sécurité

Mise à jour du site Internet DSDEN 70 : des ressources pour les chefs d'établissement et directeurs d'école

La conseillère technique, chef du service infirmier départemental, Marie-Odile Sœur a procédé à une mise à jour détaillée des procédures et ressources du domaine « Santé, hygiène et sécurité » en faveur des élèves.

[Les documents mis en téléchargement](#) correspondent notamment à ce qui est présenté pour la formation des directeurs d'école, dans ce domaine.

Têtes de chapitres :

- ▶ Absentéisme
- ▶ Procédure "Mineur en danger"
- ▶ Délit présumé en milieu scolaire
- ▶ "Élève en difficulté"
- ▶ Bilan de santé en grande section (G.S.) de maternelle
- ▶ Protocole "Soins et urgences"
- ▶ Vaccinations
- ▶ Accueil des enfants atteints de maladie chronique
- ▶ Poux
- ▶ L'hygiène et la santé à l'école
- ▶ Sécurité
- ▶ Attestation de 1^{ère} éducation routière (A.P.E.R.)
- ▶ Apprendre à porter secours

Contact : ce.infir.ia70@ac-besancon.fr

Concours « Quand la terre gronde » (cycle 3 primaire)

Comment mettre en œuvre ce projet ?

- ▶ Grâce au site Internet dédié au projet *Quand la Terre gronde*, qui donne un accès libre et gratuit à une partie des ressources présentes dans le guide du maître, et offre de nombreuses ressources complémentaires :
www.quand-la-terre-gronde.fr

Pour participer, les écoles doivent s'adresser à leur mairie, qui se chargera de les inscrire sur le site dédié au concours : www.mavilleseprepare.fr
En aucun cas une classe ou une école ne peut s'inscrire elle-même.

Dates clés

- ▶ Clôture des inscriptions : **18 janvier 2013**
- ▶ Date limite de remise des dossiers : **31 mai 2013**

Personnels

Mouvement interdépartemental des enseignants du 1^{er} degré / Année 2013-2014

Référence :

[bulletin officiel spécial n°8 du 08 novembre 2012](#)

L'enregistrement des candidatures au changement de département par voie de permutations informatisées se fera par saisie informatique au moyen du système d'information et d'aide pour les mutations (SIAM) via i-prof du **jeudi 15 novembre (12h00) au mardi 4 décembre 2012 (12h00)**.

Vous pouvez appeler le service téléphonique du Ministère au 0810.970.018 afin d'obtenir des conseils personnalisés pour la saisie des vos vœux jusqu'à la fermeture du serveur. Après la fermeture dudit serveur, vous pourrez joindre la « cellule mouvement » de la DSDEN 70 au 03.84.78.63.11 ou au 03.84.78.63.13.

Vous êtes invité à vous référer à la circulaire relative au changement de département sur le [site de la DSDEN 70](#) : Personnel > Ressources humaines > Campagnes en cours.

Recrutement des directeurs d'école à 2 classes et plus pour la rentrée 2013

Le dépôt des candidatures pour l'inscription sur la liste d'aptitude (LA) de directeurs d'école à deux classes et plus s'effectuera jusqu'au **vendredi 25 janvier 2013** auprès du secrétariat de votre circonscription.

Des informations plus détaillées ainsi que le formulaire d'inscription sont disponibles sur le site internet de la DSDEN : <http://www.ac-besancon.fr/ia70> dans la rubrique Personnels > Ressources humaines > Campagnes en cours.

Certification complémentaire pour les enseignants du 1^{er} et du 2nd degré

Le [registre des inscriptions](#) est ouvert du **19 octobre 2012 au 10 décembre 2012 à 17 H**. Textes de références :

- ▶ Arrêté du 23 décembre 2003 modifié par les arrêtés du 9 mars 2004, du 27 septembre 2005 et du 30 novembre 2009.
- ▶ Note de service n° 2004-175 du 19 octobre 2004 (BO n° 39 du 28 octobre 2004).
- ▶ Note de service n° 2009-188 du 17 décembre 2009 (BO n° 48 du 24 décembre 2009).

Secteurs disciplinaires retenus :

- ▶ **Les arts** / quatre options composent ce secteur : cinéma et audiovisuel – danse - histoire de l'art - théâtre
Ce secteur concerne uniquement le second degré.
- ▶ **L'enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique** dispensé dans les sections européennes des collèges et lycées. Ce secteur concerne uniquement le second degré.

Échanges et actions de formation à l'étranger - année 2013-2014

Stages de perfectionnement linguistiques

Ces stages, de durée variable selon la langue et le pays, se déroulent pendant les congés scolaires d'été et s'adressent aux enseignants des premier et second degrés des établissements publics. Ils visent à renforcer leurs compétences linguistiques. Les langues concernées pour le premier degré sont l'allemand et l'anglais.

Échange poste pour poste avec le Québec

La délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération de l'académie d'Amiens gère la mise en œuvre et le suivi administratif et financier des échanges franco-québécois poste pour poste d'enseignants du premier degré. Les enseignants du premier degré des classes de grande section de maternelle au cours moyen deuxième année, titulaires de leur poste, peuvent présenter leur candidature, pour l'année scolaire 2013-2014, à un échange de poste avec un homologue québécois.

Séjours en Louisiane

Au titre du soutien que la France apporte aux États-Unis pour le développement de la langue française en Louisiane, des postes d'enseignants dans les écoles de cet État sont ouverts aux professeurs des écoles. Ce programme d'une année scolaire (renouvelable deux fois) est piloté par le conseil pour le développement du français en Louisiane (Codofil) et le département de l'éducation de l'État de Louisiane (LDE), en partenariat, en France, avec le ministère des affaires étrangères et le ministère de l'éducation nationale.

Échange franco-allemand

Ce programme est mis en œuvre et géré par la direction générale de l'enseignement scolaire en collaboration avec l'Office franco-allemand pour la jeunesse (Ofaj). Il s'adresse aux enseignants titulaires du premier degré de l'enseignement public. Cet échange d'une année scolaire, renouvelable une fois, vise à développer l'enseignement de la langue allemande à l'école primaire. Il permet le perfectionnement linguistique des candidats, qui s'engagent à enseigner l'allemand à leur retour en France. Il donne l'occasion aux élèves français de bénéficier de cours assurés par des enseignants allemands et participe à la diffusion de la langue et de la culture françaises en Allemagne.

Les différents calendriers et les informations complémentaires sont disponibles dans les annexes de la circulaire parue au [B.O. n°38 du 18 octobre 2012](#).

▶ **Le français langue seconde** dispensé par des enseignants des premier et second degrés dans les classes d'initiation ou d'accueil pour la scolarisation des élèves nouvellement arrivés en France sans maîtrise suffisante de la langue française.

▶ **Enseignement en langue des signes française** pour des enseignants des premier et second degrés qui souhaitent faire reconnaître leur aptitude à intervenir en langue des signes française, dans le cadre de l'enseignement de la ou des disciplines pour lesquelles ils sont qualifiés par leur concours.

Éducation au développement durable (EDD)

Demander le label académique E3D

Les circulaires de mars 2007 et d'octobre 2011 ([circulaire n° 2011-186 du 24-10-2011](#)) encouragent les écoles, collèges et lycées à développer des démarches globales en matière de développement durable. Un établissement du second degré ou une école qui entre en Démarche de Développement Durable (E3D) mène sur tous les fronts – pilotage, enseignements, vie scolaire, gestion et aménagements – une réflexion et des actions allant dans le sens de cette démarche globale.

Les dispositifs Agendas 21 impulsés par les collectivités locales, comme le label Éco-école sont parfaitement complémentaires de la démarche E3D.

Dans l'académie de Besançon, après une phase d'expérimentation d'une charte de labellisation E3D au printemps 2010, une phase plus volontariste consiste à lancer un appel à labellisation E3D aux écoles et collèges. Celle-ci conduit à une auto-évaluation fondée sur les items de la charte (à télécharger ci-dessous), puis à une visite par des membres du groupe technique académique EDD (étude des dossiers, entretien avec toutes les catégories d'acteurs).

Le label E3D est accordé pour une durée de trois ans dans le cadre d'un processus d'amélioration continue.

Annexes :

[Charte de labellisation - premier degré](#)

[Charte de labellisation - second degré](#)

La liaison école-collège en EDD

À ce jour, en Haute-Saône, quatre collèges ont demandé et obtenu le label E3D : Vesoul-Gérôme, Favorney, Villersexel et Luxeuil-Mathy.

Pour enrichir cette dynamique, il serait bienvenu qu'une école au moins par circonscription s'engage dans ce processus.

Dans le cadre de la liaison école-collège et du concept d'École du socle commun de connaissances et de compétence, il serait particulièrement intéressant que l'école volontaire appartienne à un secteur de collège ci-dessus mentionné. En effet le groupe de pilotage académique a mis au point un « Parcours EDD » que nous proposons de tester et de mettre en œuvre sur des cohortes d'élèves, dans les temps à venir.

Contact : j-louis.dubois@ac-besancon.fr

3^{ème} édition des assises régionales de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) en Franche-Comté

Événement organisé par la plateforme franc-comtoise d'EEDD en amont des assises nationales qui sont programmées les 5 et 7 mars 2013 à Lyon.

Toutes les informations sur :

www.franche-comte-educ-environnement.fr

Le rendez-vous est donné à la maison familiale rurale (MFR) de la Roche du Trésor à Pierrefontaine-les-Varans (Doubs) les vendredi 7 et samedi 8 décembre 2012.

Programme :

▶ Vendredi 7 décembre

« Ouvrir l'Éducation à l'Environnement à de nouveaux partenariats et à de nouveaux publics : quelles pistes d'actions ? »

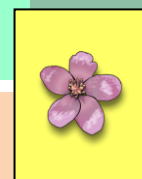
▶ Samedi 8 décembre

« Entreprendre et mener des actions concrètes et innovantes : quels outils ? Quels moyens ? »

[Inscrivez-vous en ligne ici](#) avant le 30 novembre 2012.

Site Internet des Assises nationales :

www.assises-eedd.org



Jardins format A4 2012-2013

Le micro jardinage, thème central de l'opération, amène les enfants à concevoir, observer et entretenir des jardins de la taille d'une feuille de papier de format A4.

Ce projet doit permettre d'atteindre de façon disciplinaire et transversale, des objectifs pédagogiques des programmes de 2008 : il s'agira d'amener l'élève à

- analyser son environnement,
- apprendre à le décrire,
- apprendre à utiliser différents langages (oral, écrit, scientifique, artistique...)
- concevoir et réaliser de petits aménagements,
- appréhender l'art du jardin et la création contemporaine dans ce domaine,
- construire un lien entre réel, perception et représentations.

Un espace numérique de travail et d'échange permet aux enseignants qui le souhaitent d'inscrire leur classe et leur projet, de bénéficier de ressources :

www.format-a4.org

Actions et ressources éducatives

24^{ème} Semaine de la presse et des médias dans l'École

La circulaire correspondante est parue au BOEN n° 38 du 18 octobre 2012 ; la 24^{ème} semaine de la presse et des médias dans l'École se déroulera du lundi 25 au samedi 30 mars 2013.

[Circulaire "24^{ème} Semaine de la presse et des médias dans l'École"](#)

Signalé

Orientation vers les enseignements adaptés

Le calendrier 2012-2013 de la procédure d'orientation d'élèves vers l'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) est publié sur la page suivante du site DSDEN 70 : <http://www.ac-besancon.fr/spip.php?article322>

Contact : daniele.couturet@ac-besancon.fr

Le service éducatif des archives départementales de la Haute-Saône

Le service éducatif des archives départementales de la Haute-Saône veut développer le partenariat actif avec les établissements scolaires de notre département. Plusieurs actions sont mises en place pour renforcer cette collaboration et ouvrir le monde des archives à un public scolaire de plus en plus large :

- ▶ Le bulletin du service éducatif intitulé « Des clefs pour l'histoire de la Haute-Saône » est désormais téléchargeable sur [le site des archives départementales de la Haute-Saône](#) ainsi que sur le site Histoire Géographie de l'académie de Besançon. Le numéro 7 consacré à la proclamation de la Première République est prévu d'ici la fin de l'année 2012.
- ▶ Parallèlement, nous accueillons des groupes d'élèves pour la visite du dépôt et de l'atelier reliure des archives départementales de la Haute-Saône.
- ▶ Les élèves peuvent également venir travailler sur des dossiers pédagogiques adaptés à leur niveau scolaire. Nous travaillons cette année avec une classe de 4^{ème} autour de l'année 1914 ainsi qu'avec des classes du 1^{er} degré sur la Révolution Française et le Moyen Age.
- ▶ Des expositions itinérantes sont également disponibles gratuitement sur simple demande.
- ▶ Nous pouvons aussi répondre à des demandes ciblées pour les collègues qui souhaiteraient travailler avec leurs élèves sur un point précis de l'histoire de la Haute-Saône à partir de documents patrimoniaux.

Contact : d.roux@cg70.fr

Conférence à l'IUFM de Vesoul par Gérard Valat, psycho-thérapeute : la liaison entre les apprentissages et les compétences sociales.

le 28 novembre de 9h à 12.

Les apprentissages sont plus efficaces et les performances plus élevées dans un milieu scolaire où chacun, professionnel de l'école ou élève, se sent bien et en sécurité.

Un climat positif facilite et améliore les échanges. Or, le rôle des interactions dans la construction des savoirs est connu. Partager ses connaissances, être confronté à des opinions différentes, coopérer, etc. sont autant d'exemples de l'importance des autres dans sa propre formation et son propre développement. À l'inverse, les actions pédagogiques visant à renforcer les apprentissages et à lutter contre l'échec scolaire contribuent également à améliorer le climat au sein de l'établissement et à prévenir la violence.

Si l'on parle de compétences sociales, c'est que la qualité des relations humaines dépend en grande partie des capacités de chacun à entrer en communication, en particulier en cas de conflits et d'intérêts divergents. Les activités développant les compétences sociales ont également un impact positif sur l'*estime de soi (assertivité)*. Celle-ci découle d'expériences antérieures positives. Elle peut se construire à tout moment, à partir de nouvelles expériences gratifiantes.

Gérard Valat s'attachera à démontrer comment, en travaillant à travers l'affectif, le relationnel et le perceptif dans le but d'augmenter l'assertivité des élèves, ceux-ci sont mieux préparés pour leur entrée en collège.

Contact :

Odile Bernard-François, Mission Formation continue 70
ce.fc.ia70@ac-besancon.fr



Actions et ateliers danse

Cycle de 7 ateliers prévus sur la thématique du processus de création, en appui sur le regard porté sur la danse et questionnant les artistes et conférenciers invités sur l'écriture et la composition chorégraphiques, ou sur les relations de la danse avec d'autres arts. Chaque atelier intègre un temps de médiation / transposition en fin de pratique, consacré à des échanges avec les participants. Ces ateliers ont lieu hors temps scolaire, principalement les samedis. Ils sont ouverts à un **public varié** : enseignants du 1^{er} et 2nd degrés, étudiants de STAPS et de l'université, artistes associés à des projets en milieu scolaire, aux responsables des collectivités. Aucune compétence particulière n'est exigée au départ.

Pour en savoir plus :

<http://www.cndp.fr/crdp-besancon/index.php?id=1402>